

# Échos du conseil

## SÉANCE DU 11 OCTOBRE 2016

### Acceptation provisoire de travaux

On procède à l'acceptation provisoire des travaux suivants :

- Fourniture, conception et construction d'un système de jeu d'eau au parc Agathe-Lessard, secteur de Saint-Janvier.
- Construction d'un réseau d'éclairage situé rue Arthur-Sicard, secteur du Domaine-Vert Nord, rue Hubert-Aquin, secteur de Saint-Janvier, au parc Agathe-Lessard, secteur de Saint-Janvier, et au stationnement du complexe Jean-Laurin, secteur de Saint-Augustin.
- Mise en place d'infrastructures municipales, rues des Gouverneurs, Arthur-Sicard et de Blois, incluant des travaux reliés au poste de refoulement sanitaire, secteur du Domaine-Vert Nord.
- Mise en place d'infrastructures municipales, rues de Cheverny, chemin Notre-Dame et montée Sainte-Marianne, secteur du Domaine-Vert Nord.

### Acceptation finale partielle de travaux

On procède à l'acceptation finale partielle de travaux de mise en place d'infrastructures municipales, rues des Gouverneurs, Arthur-Sicard et de Blois, à l'exception des travaux reliés au poste de refoulement, secteur du Domaine-Vert Nord.

### Acceptation finale de travaux

On procède à l'acceptation finale des travaux de construction d'un réseau d'éclairage, situé rues de l'Avenir et Guillaume-Alarie, secteur de Saint-Janvier.

### Aide financière

La Ville verse une aide financière au montant maximum de 30 000 \$ en vertu de la Politique de soutien aux projets structurants pour l'amélioration des milieux de vie, dans le cadre d'une demande présentée par la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Iles, dans le projet relatif à l'aménagement d'un

étang et d'une aire de repos, pour les usagers du Centre de formation agricole de Mirabel.

### Conseil des bassins versants

On appuie la demande du Conseil des bassins versants des Mille-Iles (COBAMIL) auprès du Fonds communautaire Aviva relativement au nettoyage de la rivière du Chêne et on confirme que la Municipalité apportera un soutien organisationnel au projet.

### Services professionnels d'ingénierie

On accorde au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage, soit Mirtec, la soumission relative à un mandat de services professionnels pour la préparation des plans et devis incluant la surveillance des travaux d'infrastructures municipales, rues de l'Aigue-marine, de la Turquoise et du Zircon, secteur de Mirabel-en-Haut, pour un prix total ne dépassant pas 55 762,88 \$, incluant les taxes et les frais incidents.

### Installation de bandes de patinoire

On accorde au plus bas soumissionnaire conforme, soit Omnitech Sports, la soumission relative à la fourniture et à l'installation de bandes de patinoire extérieure au parc Gingras, secteur de Saint-Canut, pour un prix de 65 669,29 \$, incluant les taxes et les frais incidents.

### Centre culturel, secteur de Saint-Benoît

On accorde au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage, soit J. Dagenais architectes + Associés inc., la soumission relative à un mandat de services professionnels d'architecture relativement à un devis de performance et de surveillance des travaux pour la conception – construction d'un centre culturel, secteur de Saint-Benoît, pour un prix total ne dépassant pas 41 391 \$, incluant les taxes et les frais incidents.

De plus, on accorde au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage, soit Gémel, la soumission relative à un mandat de services professionnels d'ingénierie relativement à un devis de performance et de surveillance des travaux pour la conception – construction du même centre, pour un prix total ne dépassant pas 44 265,38 \$, incluant les taxes et les frais incidents.

### **Programme de défibrillation**

On autorise la signature d'une entente entre le Service de police, le Groupe d'intervenants en défibrillation externe automatisée (DEA) et la Coordination des services préhospitaliers d'urgence du Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides relativement à un programme de défibrillation externe automatisée (DEA) de la Fondation des maladies du cœur du Québec.

### **Dénomination de voies de communication**

On donne le nom indiqué aux voies de communication suivantes :

#### **Secteur de Saint-Augustin**

##### **Rue Philippe-Giroux**

Rue correspondant au lot 5 945 625 du cadastre du Québec, puisqu'elle constitue le prolongement de l'actuelle rue Philippe-Giroux.

##### **Rue Yvon-Paiement**

Rue correspondant au lot 5 945 626 du cadastre du Québec, puisqu'elle constitue le prolongement de l'actuelle rue Yvon-Paiement.

#### **Secteur de Saint-Canut**

##### **Rue Magloire-Lavallée**

Rue correspondant au lot 5 845 607 du cadastre du Québec, puisqu'elle constitue le prolongement de l'actuelle rue Magloire-Lavallée.

##### **Rue du Forgeron**

Rue correspondant au lot 5 845 567 du cadastre du Québec, afin de respecter le thème retenu pour cette zone, soit Les métiers d'autrefois.

##### **Rue de la Dentellière**

Rue correspondant au lot 5 845 591 du cadastre du Québec, afin de respecter le thème retenu pour cette zone, soit Les métiers d'autrefois.

#### **Secteur du Domaine-Vert Nord**

##### **Rue Jacques-Cartier**

Rue correspondant au lot 5 924 149 du cadastre du Québec, puisqu'elle constitue le prolongement de l'actuelle rue Jacques-Cartier.

### **Installation de panneaux d'arrêt**

On installe des panneaux d'arrêt en bordure de la rue Jacques-Cartier, secteur du Domaine-Vert Nord, à l'intersection de la rue De Longueuil.

### **Interdiction de stationner**

On interdit le stationnement sur une partie de la rue Desjardins, des deux côtés de la rue, sur une distance d'environ 12 mètres, à l'intersection de la rue Victor, secteur de Saint-Janvier.

### **Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées**

La Ville s'engage à respecter les modalités du Guide sur le programme Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées. La Ville s'engage à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet et à réaliser les travaux selon les modalités du programme.

### **Comptoir d'entraide populaire**

On approuve la demande d'agrandissement du bâtiment érigé au 8555, rue Saint-Jacques, visant l'agrandissement du bâtiment occupé par le Comptoir d'entraide populaire Mirabel.

### **MRC du Haut-Saint-François**

On appuie la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François relativement à sa demande auprès du gouvernement du Québec d'adopter une Politique nationale de souveraineté alimentaire.

### **MRC des Mascoutains**

On appuie la Municipalité régionale de comté des Mascoutains relativement à sa demande auprès du gouvernement du Québec de reporter l'application du règlement sur l'enregistrement des exploitations agricoles et sur le paiement des taxes foncières et des compensations.

### **MRC d'Avignon**

On appuie la Municipalité régionale de comté d'Avignon relativement à son objection à l'adoption par le gouvernement du Québec de la loi sur les hydrocarbures dans sa forme actuelle.

---